

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, DAUMS et RICHAUD.

Absent excusé : Monsieur CHAUVEAUX.

Convocation et affichage : 07/09/2023

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8.

Objet : TRANSFORMATION DE L'ABRI BUS ATTENANT A LA MAIRIE EN BUVETTE ET LIEU DE RANGEMENT

Monsieur le Maire rappelle ce projet qui a déjà été évoqué lors du précédent conseil.

Monsieur OLLIVIER, architecte qui a déjà réalisé un avant-projet sommaire (APS) à titre gracieux, propose un devis d'un montant de 1050.00 € HT pour le relevé du site, l'avant-projet définitif et le dossier complet de déclaration préalable.

Ce projet fera l'objet d'une demande de subvention auprès de Conseil Départemental à un taux de 55 %. Le montant des travaux est estimé à 14104,64 € HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil municipal, par 7 voix pour et une abstention,

- valide la proposition et le devis d'un montant de 1050.00 € HT de Monsieur Ollivier pour la réalisation d'un relevé du site, l'avant-projet définitif et le dossier complet de déclaration préalable, concernant le projet de transformation de l'abri-bus attendant à la mairie en buvette et lieu de rangement.

- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 19 septembre 2023,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

